

à poudre, un pupitre, et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé. — Plus, 2 toises de sapin et une toise de tronches, une paroi de 15 à 20 pieds de long, un **laminoir** et un outil d'horloger, le tout en partie neuf et bien conservé.

9. La direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront préalablement lues, le 26 mai 1856, dès une heure du soir, les bois ci-après désignés, dans la forêt de l'Iter:

25 billons sapin de forte dimension,  
100 toises sapin,  
3000 fagots sapin.

Le rendez-vous est à la baraque de l'Iter.  
Neuchâtel, le 16 mai 1856.

L'inspecteur, TH. DE MEURON.

### A VENDRE.

10. Ol. Muriset a de nouveau reçu des graines de trèfle à fleur rouge, garanties toute première qualité, de même que des huiles de noix, vinaigre blanc et rouge de Dijon. — Beau riz blanc, pruneaux de Bâle, sucre de Cologne, à des prix avantageux.

11. A vendre, deux lauriers-roses à fleurs doubles. S'adr. à M. Galland, garde des promenades de l'Evoles, maison Joubert, rue des Moulins.

12. Faute d'emploi, un potager en fer en parfait état. S'adr. à Ch.-F. Borel, rue des Moulins.

13. A vendre au bureau de cette Feuille, des journaux de grand et petit format, comme ma culature.

14. A vendre, à très-bon compte, un balancier avec 10 quintaux de poids en fer et en pierre. S'adr. à Mme veuve Borel, boulangère, à Couvet.

*Librairie Leuthold, à Neuchâtel.*

### Abonnement

au mois ou à l'année, des journaux allemands:

15. Leipziger illustr. Zeitung — Fliegende Blätter — Abendstern — Erheiterungen — Unterhaltungen am häuslichen Heerd — St. Gallerblätter — Leipziger polit. Wochenblatt. — Illustr. famill. Journal — Weltbilder — Illustrirte Welt — Unterhaltungen des Schwarzwaldherboten — Wöchentl. Mittheilungen — Illustr. Novell. Zeitung. — Illustr. Hausbiblioth. — Neues Schweiz. Unterhalt. Blatt — Litterar. Blätter — Heilbronner Unterhaltungsblatt — Erzähler — Der Christ — Deutsche familienblätter — Anekdotenjäger — Pfennig und Heller-magazin — Gotthelfs und Hackländers Schriften. — Les abonnements hors de ville sont aussi acceptés.

16. On offre à vendre un équipement de carabinier. Le bureau de cette feuille indiquera.

17. Un nouveau livre, très utile et recommandable pour tous les amis des plantes, botanistes, forestiers, herboriseurs, pharmaciens, agriculteurs, instituteurs, bibliothèques d'école, a paru sous le titre:

### Idiotikon de la Flore helvétique.

Vocabulaire des noms des plantes dans les différents dialectes du pays, avec les noms latins, français et allemands, à l'usage des médecins, des pharmaciens, des instituteurs, des droguistes et des botanistes,

par CHARLES-JAQUES DURHEIM,  
gr. in-8<sup>o</sup>, cart., vient de paraître chez Huber  
et Comp<sup>o</sup>, libraires-éditeurs, à Berne.

Prix: fr. 4 x 50: cent.

Cet ouvrage se trouve à la librairie Gerster.

18. On offre à vendre à des prix très-raisonnables, divers ustensiles pour un commerce d'épicerie, tels que toulons, bonbonnes, tonneaux, etc. Le bureau d'avis indiquera.

19. A Colombier, chez L<sup>d</sup> Irminger, marchand de tabacs, faute de place, à des prix très-raisonnables, un petit laigre de 1 1/2 bosse et 2 tonneaux dont l'un de 230 et l'autre de 160 pots.

Chez MM. Jeanjaquet, père et fils.

20. Makintosh anglais, soit manteaux, Prince Albert, Coats, Victoria, Nemrod avec ou sans manches et capuchons.

### A LOUER.

21. On offre à louer une jolie petite chambre meublée à un premier étage. S'adr. au 1<sup>er</sup> étage de la maison n<sup>o</sup> 10, rue Fleury.

22. Pour le 1<sup>er</sup> Juin, une chambre meublée, avec la pension. S'adr. rue de l'Hôpital n<sup>o</sup> 1.

23. A louer de suite une grande remise pouvant servir d'atelier, avec galetas au-dessus pour loger des planches ou du bois. S'adr. à M. Ed. Bovet.

24. A louer, dès la St-Jean, l'entresol de la maison Tribolet, rue des Epancheurs, composé d'une grande chambre sur la cour, avec fourneau et cheminée, d'un cabinet contigu et d'un caveau.

25. Pour St-Jean, un petit logement, et de suite une chambre garnie. S'adr. à Ch.-Fr. Borel, rue des Moulins.

26. A louer, pour la Saint-Jean, une chambre non meublée avec galetas. S'adresser à M. Guill. Remy, coiffeur, rue de la Place-d'Armes.

27. Pour de suite, une chambre meublée au n<sup>o</sup> 15, Grand'rue, 3<sup>me</sup> étage.

28. Pour la St-Jean, au centre de la ville, un magasin de 20 pieds, au Carré, partagé en deux par une paroi qu'on peut enlever si cela convenait, avec cave et cheminée. S'adr. au propriétaire maison Virchaux-Daulte, rue du Temple-neuf, n<sup>o</sup> 11, au premier étage.

29. Pour la Saint-Jean, un logement dans la maison de M. Th. Prince, rue des Moulins.

30. A louer pour Saint-Martin ou Noël prochain, la propriété connue sous le nom d'hôtel du faubourg, située en face du Crêt de Neuchâtel, renfermant deux grands appartements, jardin, remises et écuries. Faute de trouver un seul locataire pour le tout on louera par étage. S'adr. à Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel.

31. Pour la St-Jean, un grand magasin dominant sur la rue des Moulins et sur celle du Seyon, avec cave. S'adr. à M. Th. Prince.

32. A louer, pour la St-Jean prochaine, 4 appartements au Tertre, composés chacun de trois chambres bien éclairées, cuisine, bûcher et cave. S'adr. à Ch.-Humbert Jacot, rue du Coq-d'Inde, 5.

33. Une jolie maison de campagne meublée, avec ou sans la pension, à Bretiège, à côté des bains; elle contient six à sept chambres, galerie, cuisine, péristyle, etc. S'informer chez Mme Muller, à Bretiège.

34. A louer pour la St-Jean prochaine, la place ou l'on construit actuellement un bateau à vapeur, au chantier de la Maladière. S'adresser à Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel.

### ON DEMANDE A LOUER.

35. On désirerait louer dans l'intérieur de la ville un emplacement bien éclairé propre à un atelier de menuisier et pouvant contenir deux

à trois ouvriers. La personne serait disposée à acheter deux établis et tous les outils concernant l'état de menuisier. S'adr. au bur. d'avis.

### OFFRES DE SERVICES.

36. Une jeune fille recommandable, grande et robuste, désire trouver de suite ou pour la St-Jean, une place de bonne d'enfant ou pour s'aider dans un ménage. S'adr. au bur. d'avis.

37. Un homme d'âge mûr désire trouver à se placer comme domestique jardinier et cocher, dans la ville ou les environs; il peut exhiber de très-bons témoignages. S'adr. à J. Gauthier, peintre, rue Fleury.

38. Un jeune homme de 22 ans, demanderait à entrer de suite dans un magasin à desservir ou comme domestique dans une maison. Il a de la moralité et du savoir-faire. S'adr. à Mme Perrot-Cuche, aux Terreaux.

39. Une personne d'âge mûr désire se placer de suite soit en ville ou à la campagne, de préférence dans un petit ménage: elle sait bien faire la cuisine, et s'entend à la culture d'un jardin; elle est munie de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

### CONDITIONS DEMANDÉES.

40. On demande pour la fin du mois, une nourrice accouchée récemment. S'adresser au bureau d'avis.

### OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

41. On a perdu en ville, dimanche 11 mai, un voile en tulle noir brodé. On promet une récompense à la personne qui le rapportera à M<sup>me</sup> Bachelin, place du Gymnase.

42. On a trouvé, sur la route près l'Evoles, deux balanciers pour laminoir, que l'on peut réclamer, contre remboursement, chez M. Justin Tissot, maison Muller, terrinier, à l'Evoles.

### AVIS DIVERS.

43. On nous écrit de Genève qu'une nommée **Claudine Calame-Rosset née Suan-ton** est morte laissant un petit avoir, le 24 avril 1856, à Vallard, village de Savoie près des frontières genevoises. Les enfants que l'on croit être à Neuchâtel et dont nous n'avons pu découvrir le domicile, en sont avertis pour qu'ils puissent faire leurs réclamations.

*Avis aux bourgeois de Neuchâtel.*

43. Les élections pour le renouvellement du Conseil de Bourgeoisie étant fixées au dimanche 25 mai, messieurs les bourgeois de Neuchâtel domiciliés en ville sont invités à se réunir en **ASSEMBLÉE PRÉPARATOIRE** demain jeudi 22 courant, à 8 heures du matin, à la salle des Concerts.

### Echange.

44. On offre une table à coulisse bien conservée pouvant contenir 10 personnes et avec ses rallonges 25, que l'on aimerait échanger contre une autre passablement plus petite. S'adr. à Aug. Convert, rue des Epancheurs.

45. On désire contracter un emprunt de fr. 60,000 et on offre à cet effet doubles sûretés hypothécaires. Des renseignements seront fournis par MM. Lutz, notaire et juge de paix, à Berne, et Kærber, notaire, à Morat.

46. Un homme marié, muni de bons certificats, désire trouver une place en ville, pour tra-

vailler dans un bureau; il connaît la tenue des livres, la correspondance, etc., il est aussi excellent copiste. S'adr. à F.-C. Rognon, à l'Ecluse.

### Bains de Lavey, canton de Vaud.

47. MM. Ravy, Girod, Thomas, concessionnaires des eaux thermales de Lavey, ont l'honneur d'aviser le public que les bains sont ouverts dès le 1<sup>er</sup> mai; s'adresser pour bains, douches, etc., à M. Dellex, directeur des bains, pour logement et pension à M. Girod, hôtel des Bains. M. le docteur Cossy continue à être chargé de la direction médicale des établissements.

Il existe réunis à Lavey trois moyens d'action que l'on emploie isolément ou combinés, selon les cas; ce sont:

1<sup>o</sup> L'eau thermale, à la fois alcaline et sulfureuse, et de plus fortement azotée.

2<sup>o</sup> L'eau mère des salines de Bex fortement chargée de brôme, d'iode et de chlorure, identique pour la composition et le mode d'action, à l'eau célèbre en Allemagne de Kreutznach.

3<sup>o</sup> Enfin l'eau glacée du Rhône. En raison de l'importance croissante qu'acquiert l'hydropathie, les bains froids qui existaient autrefois sur la rive du fleuve ont été entièrement reconstruits sur une grande échelle. Ils contiennent des douches puissantes et sont organisés de manière à pouvoir mettre en application les divers procédés hydropathiques. Le bureau des télégraphes établi dernièrement à Bex, est à 45 minutes des Bains de Lavey.

48. Adolphe-Henri Tissot, propriétaire, à Valangin, prévient le public que le dimanche 25 mai courant, il ouvrira au dit lieu son hôtel à l'enseigne du GUILLAUME-TELL. Les voyageurs seront reçus confortablement à toutes heures, et à des prix modérés.

49. Les personnes qui doivent, ou celles à qui feu Ferdinand Hermann pourrait devoir, soit par billet ou cautions, sont priées de s'annoncer d'ici au 30 courant, à Mme Rizzi, sa sœur, à Neuchâtel, ou à M. Dubois, juge de paix au Locle.

### CHRONIQUE POLITIQUE.

Neuchâtel, 20 mai 1856.

Le principe de la propriété est une condition tellement fondamentale de l'existence des sociétés humaines, qu'il est regardé partout comme inviolable et sacré. Le droit de propriété a été gravé dans nos cœurs en traits ineffaçables par le Créateur même, et la moindre atteinte qu'on lui porte, soulève à juste titre une réprobation générale. La société emploie les lois et les magistrats pour protéger le droit de propriété, et si dans certaines circonstances ce droit peut être limité en vertu des exigences de l'utilité publique, la difficulté est de distinguer le cas réel dans lequel l'intérêt général exige un sacrifice des particuliers, et de déterminer équitablement la compensation due à ces derniers.

Voilà pourquoi il y a eu depuis samedi dernier à Neuchâtel, une manifestation unanime de l'opinion publique contre le conseil directeur du chemin de fer du Jura industriel, qui a fait dévaster subitement un grand nombre de propriétés à l'entrée de notre ville, sous prétexte de travailler à la voie ferrée. L'indignation du public avait deux sources: d'abord l'urgence de ces travaux n'étant nullement prouvée, les propriétaires intéressés avaient fait défense juridique à la compagnie de prendre possession des terrains avant que soit intervenue la décision du conseil fédéral, juge des contestations relatives

50. La direction des travaux publics de la ville, chargée d'exécuter l'arrêté du conseil de bourgeoisie du 11 avril 1856, concernant les CONCESSIONS D'EAU, prévient les particuliers que cela intéresse, qu'ils peuvent prendre connaissance du dit règlement au bureau des travaux, au chantier de la ville, rue des Terreaux, où les demandes en concession seront inscrites jusqu'au 15 juillet prochain.

Le directeur.

51. L'établissement hydrothérapique de Breitiège, près d'Anet, est ouvert depuis le 10 mai; les bains d'eaux minérales y seront chauffés dès le 20. L'administration continue comme du passé; M. le docteur Schneider soigne les malades depuis huit ans avec grand succès.

52. Les personnes qui pourraient encore devoir ou celles qui auraient des réclamations à faire, soit pour dettes, cautionnements, etc., à feu Henri Meyer, cabaretier et précédemment sellier, à Pesoux, sont invitées à s'adresser, jusqu'au 26 mai courant, à Marie Delacour née Haas, au dit lieu. Passé ce terme, on se prévaut du présent avis.

Le moindre essai suffira pour en prouver l'efficacité.

### CHAINES GALVANO-ÉLECTRIQUES DE GOLDBERGUER



patentées par le gouvern. I. et R. d'Autriche, approuvées par les facultés médicales de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, adoptées par les hô-



pitaux de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin, etc. M. GOLDBERGER, membre de l'Académie Impériale, vient de publier, en français, un Extrait de son septième Rapport annuel (ouvrage allemand) sur l'efficacité infaillible des Chaines galvano-électriques contre les affections rhumatismales, goutteuses et nerveuses. Les documents authentiques, qu'il y produit, constatent des

à l'application de la loi fédérale d'expropriation. On avait donc l'espoir légitime de jouir encore jusqu'après les récoltes, de vignes et de jardins admirablement cultivés.

En second lieu, la manière en laquelle les terrains en question ont été coupés, a mis le comble à la réprobation publique. Venir secrètement de grand matin avec une centaine d'ouvriers, abattre les murs, briser les serrures, bouleverser les terres, arracher sans aucun ménagement les arbres fruitiers, les arbustes, les ceps sur toute la ligne, et de telle sorte que les propriétaires ne peuvent plus distinguer leurs propres débris de ceux du voisin, voilà ce qu'on a vu aux portes de Neuchâtel, en 1856, sous un gouvernement qui se dit émanant du peuple souverain. De tels procédés donnent la mesure des changements qui se sont opérés chez nous, depuis une époque peu éloignée où les grands principes de justice et de propriété trouvaient toujours auprès de l'autorité une protection efficace.

Mais dans cette affaire, le châtiment n'a pas tardé pour la compagnie du Jura industriel. Dimanche déjà arrivait de Berne l'ordre du conseil fédéral de faire suspendre les travaux et respecter la propriété. Lundi matin, les ouvriers du chemin de fer avaient, il est vrai, recommencé leur œuvre de destruction, mais peu d'heures après un exploit juridique les forçait de l'interrompre, et la compagnie était en même temps citée à comparaître aujourd'hui mardi, à 2 heures,

guérisons innombrables des maux de toute espèce, tels que: Rhumatisme à la face et aux membres, goutte aux mains; aux genoux, cardialgie, sciatique, douleurs arthritiques, mal de tête, de dents, d'oreilles, mal de gorge, palpitations de cœur, insomnie, etc.

Les CHAINES GOLDBERGER se vendent aux prix de 5, 7 et 12 francs, et l'Extrait du Rapport mentionné se délivre gratis dans tous les dépôts. Seul dépôt à Neuchâtel, chez Ch. Lichtenhahn, sous le Faucon.

Préparés d'herbes printannières de l'an 1855.

### De nouveaux envois

du **Savon d'herbes** arom. et médic. du **Dr Borchardt** (en tablettes cachetées à fr. 0.80), et de la **pommade d'herbes** du **Dr Hartung** (en pots cachetés et marqués dans le verre à fr. 1.50), viennent de me parvenir. J'ai l'honneur de recommander ces spécialités, dont l'excellence est notoire et que notre public a prises dès longtemps en faveur. **Charles Lichtenhahn**, SEUL dépositaire à Neuchâtel.



La seule infaillible pour la prompt guérison des rhumes, enrouements, toux nerveuses et irritations de poitrine, se vend la demi boîte 75 centimes et 1 fr. 50 cent. la grande boîte dans toutes les villes de Suisse et principalement à Neuchâtel chez J.-J. Kissling, libraire.

### BULLETIN DES CÉRÉALES.

BALE, 16 mai.

Epeaut. et from., le doub. quint. de fr. 54.50 à fr. 42.50  
Prix moyen . . . . . fr. 59.19

Hausse: fr. 2.76 cent.

Il s'est vendu 208 doub. quint. from. et épeaut.  
Reste en dépôt 575

devant le tribunal civil du district, pour se voir condamnée à allouer des indemnités aux propriétaires lésés.

Ce qui fait regretter d'autant plus la précipitation que la compagnie de la ligne des Montagnes a mise à commencer les travaux sur la section Rochefort-Neuchâtel, c'est que d'un côté elle sera sans doute forcée un jour de se raccorder sur ce point avec le chemin de fer des Verrières, afin d'éviter la construction inutile d'une ligne parallèle, et de l'autre, que l'emplacement de la gare n'étant pas encore choisi et devant très-probablement être fixé soit à l'Ecluse soit au Sablon, il eût été d'une administration intelligente et économe d'attendre un choix définitif.

Il y a d'ailleurs dans tout ce que fait cette malheureuse ligne du Jura industriel, quelque chose qui dénote la passion ou l'oubli des intérêts directs des actionnaires; et pourtant, si jamais chemin de fer doit viser à l'économie, c'est bien celui-là. Puisque la concession de Neuchâtel à la Thielle ne lui a pas été accordée, il n'y a pas d'utilité pour lui à traverser la ville de Neuchâtel et à placer sa gare au faubourg; ce serait là une dépense inutile de deux à trois cent mille francs. Pourvu que la ligne du Jura industriel arrive à Neuchâtel, c'est tout ce dont elle a besoin; elle peut donc s'arrêter soit à l'Évole, soit à l'Ecluse, soit même plus loin de la ville sur l'un des plateaux peu inclinés qu'elle traverse depuis Beaugard à la trouée du Seyon, et où se trou-

verait sans doute plus d'un emplacement favorable à une gare. Nous ne faisons qu'indiquer ces différentes alternatives, pour faire voir quels motifs pressants cette compagnie aurait eu d'user de prudence et de circonspection, au lieu de se laisser aveugler par la jalousie contre la ligne des Verrières, et peut-être par un mauvais vouloir inexplicable contre la ville de Neuchâtel et ses habitants.

Au surplus, ceci n'est qu'un épisode dans la longue série de tribulations, de déceptions et de mécomptes qui attendent le chemin de fer des Montagnes et ses actionnaires; seulement il importait de constater que le conseil d'administration de ce chemin s'est attiré bénévolement jusqu'ici tous les faux-frais et déboires qui font le sujet des lignes précédentes.

Le calme continue à régner dans les régions de la politique étrangère. On parle depuis quelques jours d'un traité secret entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, traité qui aurait été conclu en même temps que celui du 15 avril dont il est sans doute le corollaire. Parmi les hypothèses que ce bruit fait naître, celle qui a le plus d'apparence de raison consiste à dire que ce traité secret prévoit le cas où la Turquie, trop ébranlée par les rudes secousses que lui prépare l'introduction des réformes tentées en ce moment, il y aurait alors, pour les puissances européennes, lieu d'aviser. En d'autres termes, dans la prévision d'une dissolution éventuelle de l'empire ottoman, les trois Etats contractants cherchent à s'entendre à l'avance. On ne saurait mieux justifier la politique suivie par Nicolas I<sup>er</sup> à l'égard de la Turquie, et pour laquelle on lui a fait une guerre injuste et acharnée.

Il faut continuer à enregistrer les troubles continus qui surgissent sur divers points de la Turquie. Aujourd'hui c'est l'église même du Saint-Sépulchre, à Jérusalem, qui a été le théâtre d'une rixe scandaleuse entre des Arméniens et des Grecs. La troupe musulmane a dû faire usage de ses baïonnettes pour rétablir l'ordre.

Dans l'Amérique centrale, des nouvelles du 15 avril font mention d'une affreuse mêlée qui a eu lieu à Panama entre des passagers venant de Californie et des Indiens. On croit qu'une trentaine d'Américains et une quarantaine d'indigènes ont péri dans la lutte. Deux hôtels tenus par des Américains ont été livrés au pillage.

Les récits des dégâts causés par les eaux arrivent de toutes parts. Un éboulement assez considérable a eu lieu au chemin de fer Locle-Chaux-de-Fonds; l'ouverture de cette ligne, qui devait avoir lieu au mois de septembre, en est notablement retardée.

La ligne d'Yverdon à Morges, construite d'après un tracé défectueux, ne manque jamais d'être endommagée quand surviennent de grandes pluies. Cette fois, la Venoge et le Talent ont coupé la voie sur plusieurs points, principalement près de Charvonay et de Bavois. Aux environs de Lausanne, la côte de Montbenon continue à glisser insensiblement dans le Flon, et à la cure de la cité, les eaux ayant entraîné un mur de soutènement, un angle du bâtiment menaçait également de s'écrouler. On y déménageait activement.

En France, le chemin de fer et les mines de Vierzon ont beaucoup souffert; le dommage est de plus d'un million. Près de Paris, la Seine a débordé; les caves de Bercy sont sous l'eau. La Bresse paraît être devenue un lac immense, dont la déplorable uniformité n'est interrompue que par des maisons et des groupes d'arbres semblables à des îlots disséminés. Les quais et les rues de Lyon étaient, le 17, envahies par l'eau, arrivée jusqu'à la porte de la Préfecture. Les boutiques étaient fermées. De tous côtés on improvisait des ponts, et des bateaux facilitaient la circulation. La ville offrait un aspect désolé.

L'impératrice douairière de Russie, aujourd'hui complètement remise de son indisposition, est attendue d'un jour à l'autre à Berlin. Le roi a dû aller à sa rencontre jusqu'à Königsberg. L'empereur Alexandre lui-même sera à Varsovie le 22.

C'est le 17 que le prince Frédéric-Guillaume de Prusse a dû partir pour Londres, où il passera quelques semaines auprès de sa fiancée, la princesse royale.

Le prince Oscar de Suède est arrivé à Paris, mais la reine douairière de Suède n'y viendra pas; c'est la grande-duchesse Stéphanie de Bade qui la représentera comme marraine du prince impérial.

Le mauvais temps a empêché toute manifestation publique à Londres, dimanche dernier. On croyait que le ministère reviendrait de l'interdiction ordonnée quant aux musiques du dimanche.

Il est question de rendre à la France les cendres du duc de Reichstadt, déposées comme l'on sait à Vienne dans le caveau de la famille impériale.

NEUCHÂTEL, 20 mai. — La session du grand-conseil a été ouverte hier matin. Les élections de M. Rosselet, à Fleurier, et de MM. Ruedin et Frochaux du Landeron, sont validées. Ainsi le collège du Landeron a renvoyé les mêmes députés, à une majorité plus forte que la première. A Travers l'élection n'a pas eu lieu, les électeurs de ce district persistant à porter leur choix sur M. Gonzalve Petitpierre, qui doit venir, dit-on, se domicilier dans le pays. — Le grand conseil, dans ses séances d'hier et d'aujourd'hui, a procédé à la nomination de la commission législative et de celle des pétitions, ainsi qu'à la députation au conseil des Etats, qui se trouve formée de MM. Denzler et Philippin. Les gouvernements ont voté inutilement pour M. Aimé Humbert.

Les bourgeois de Neuchâtel se réuniront demain jeudi, à 8 heures du matin, en assemblée préparatoire, afin de former la liste des candidats qui seront portés en élection dimanche pour le renouvellement du conseil de bourgeoisie. Nous pensons que les districts de la campagne mettront également le plus grand soin à bien composer leurs listes, afin de confier les intérêts de la Bourgeoisie à un conseil homogène, où dominent des hommes dévoués à leur pays et à leur corporation, fermes, capables et désintéressés.

#### DESCRIPTION DE LA COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE.

La Société des sciences naturelles de Neuchâtel vient de publier un travail fort intéressant sur les phénomènes météorologiques qui se sont passés chez nous en 1855. Cette brochure, qui se trouve chez tous les libraires de la ville au bas prix de 70 c., contient des données fort utiles sur la climatologie de notre littoral, et permet de comparer, dans une série de tableaux, l'année 1855 à la précédente sous le rapport de la température. On y trouve des renseignements pratiques sur les hauteurs barométriques, l'état du lac et du ciel, la direction des vents, les orages, en particulier celui si terrible de Fuans, les tremblements de terre, l'ozone, etc. Après avoir lu ces curieux détails, le lecteur suivra avec un nouvel intérêt les phénomènes atmosphériques qui se passent chaque jour sous ses yeux, et même pourra faire des remarques utiles pour la science. Notre feuille indiquant en tête de chacun de ses numéros le résultat des observations faites chaque jour à Neuchâtel, nous croyons devoir reproduire ici la description de la colonne mé-

téorologique, extraite de la brochure dont nous venons de parler :

La colonne est bâtie au-dessus d'un puits communiquant avec le lac. Le sol est assez perméable pour permettre à l'eau d'y avoir un niveau correspondant exactement à celui du lac.

La hauteur du monument, au-dessus du môle, est de 12,60 pieds fédéraux.

Sur la face tournée vers le nord est placé un thermomètre centésimal à alcool, dont la boule est élevée au-dessus du sol de 3,40 pieds. Ce thermomètre doit donner à peu près la température des rues de la ville; car il subit l'influence de la surface rayonnante du gymnase tournée au sud.

Sur la face ouest est placé un baromètre à large cuvette et à gros tube, construit avec beaucoup de soin par M. Piana, fabricant à Berne, qui a également construit le thermomètre. Le baromètre est enveloppé d'un manchon en cuivre jaune, ne laissant à découvert que la partie supérieure, à côté de laquelle se trouve l'échelle divisée en millimètres. La cuvette du baromètre se trouve élevée au-dessus du môle de 3,40 pieds.

Sur la face tournée à l'Est, est placé l'udomètre. Cet instrument se compose d'un entonnoir en cuivre jaune placé au sommet de la colonne, et par conséquent élevé de 12,60 pieds au-dessus du sol. L'ouverture de cet entonnoir, de forme carrée, a 2500 centimètres carrés de surface. Son bec s'emboîte dans un tube qui communique avec un cylindre en cuivre placé dans l'intérieur de la colonne et recevant l'eau tombée dans l'entonnoir. Ce tube a une section dix fois plus petite que la surface de l'entonnoir, d'où il résulte que l'eau doit occuper dans le tube une hauteur dix fois plus grande que dans l'entonnoir. Par conséquent une quantité d'eau qui, répandue sur la surface de l'entonnoir, aurait formé une nappe d'un millimètre de hauteur, occupera dans le cylindre une hauteur d'un centimètre. Ces niveaux s'observent au moyen d'un tube en verre d'un diamètre minime, placé le long d'une échelle divisée en centimètres, sur la face Est de la colonne et communiquant avec le cylindre intérieur. Dans ces deux tubes communicants, l'eau se maintient au même niveau. La lecture de ces niveaux se fait avec la plus grande facilité.

L'eau tombée est observée après chaque pluie. Tous les huit jours l'instrument est vidé jusqu'au zéro de l'échelle, au moyen d'un robinet qui laisse écouler l'eau dans le puits qui se trouve dans la colonne.

Pendant l'hiver, l'udomètre ne pouvant pas être employé à cause de la gelée, cet instrument est remplacé par une caisse en tôle placée près de la colonne sur une borne. Cette caisse recueille la pluie; si c'est de la neige, elle est fondue et l'eau provenant de la fusion est mesurée au moyen de vases titrés.

(La fin au prochain numéro)



Les BOMBONS AUX HERBES du Dr KOCH, cristallisés, pectoraux, contenant une abondance de suc végétaux adoucissants, se sont acquis chez nous aussi la vogue qu'ils méritent. Ils se vendent par boîtes de fr. 1.50 et 75 c., et ne se trouvent véritablement à NEUCHÂTEL que chez M. Ch. Lichtenhahn; à la Chaux-de-Fonds et pour toutes les Montagnes, chez Mme Florine Convent, place de l'hôtel-de-ville.